

TRANSPORT : Cemoi choisit le transport à voile jusqu'au port du Havre

La société <u>CEMOI</u> / **T**: 02.33.62.26.10 (siège à Tinchebray), spécialisée dans la fabrication de biscuits et gâteaux en chocolat, et leader du chocolat en France, a annoncé son choix de faire venir son cacao depuis la Côte d'Ivoire en utilisant un cargo à voiles, développé par l'entreprise <u>TOWT</u>. Le contrat a été signé en juillet, pour un transport qui débutera en 2022 avec ce nouveaux type de navire, capable de transporter 1000 tonnes de marchandises. C'est ainsi 150 g de CO2 en mois qui sera comptabilisé par tablette de chocolat.